



Indemnité suite a une aldsuspendue pour cause de controle

Par **nellymorit**, le **26/11/2009** à **15:00**

Bonjour,rnJ'ai contracté un pret immobilier en avril 2008 avec une assurance a 100% sur les 2, le 24 octobre 2008, j ai un accident domestique avec ecrasement et vrille de 2 disques lombaires. Apres 3 mois de carence, l'assurance de mon pret prend le relais dans les remboursements de mon credit. Il y a environ 3 semaines, je m apercoit qu aucun reglement n'est versé sur mon compte depuis 1 mois. J'appelle donc ma banque qui evidemment n est au courant de rien sauf que mon dossier est suspendu. Je me permet donc d'appeler directement la compagnie d assurance qui me dit exactement la meme chose sans vouloir en dire plus.rnAujourd'hui et sans aucune lettre ni information quelles qu elles soient, je n'ai aucune nouvelle, me bat au telephone tous les jours pour en savoir plus et ... rien!!! Cela fait bientot 2 mois que mes indemnités sont suspendues, que je suis a cause de ca en interdit bancaire. Ai-je un quelconque recours pour debloquer cette situation? Ont-ils le droit de suspendre les reglements lors d un controle de dossier? rnJ'attend avec impatience vos reponses car je suis une maman dans une situation plus que delicate en attente d une operation dans un mois et vraiment anxieuse pour le futur de ma famille. Merci d avance.

Par **chaber**, le **26/11/2009** à **18:46**

Bonjour,rnAvez vous transmis à l'assureur un certificat médical de prolongation?

Par **nellymorit**, le **27/11/2009** à **00:22**

Bonsoir et merci de m avoir repondu.rnBien sur, tous les certificats de prolongation ont été envoyé aussitot que je les avaient, les indeménités journalières de la secu faxés le jour meme ainsi que les différents compte rendus des medecins et chirurgiens que je suis allé voir et meme un certificat medical de la main de mon medecin me suivant depuis le debut attestant qu une operation était indispensable pour que je puisse reprendre mon activité professionnelle, chirurgie d ailleurs prevue pour le debut de l année 2010. Ils ont en leur possession absolument TOUS les comptes rendus des différents examens et spécialistes.rnCdlr

Par **nellymorit**, le **28/11/2009** à **00:37**

Je vais etre absente quelques jours suite a une grave complication de mon état (paralysie de la jambe), je pars en hospitalisation d urgence sur Bordeaux, a tres bientot et merci encore pour vous etes intéressée a moi.rnJ'attends de vos nouvelles pour m'aider. Comment peut-on douter de mon état dans pareille situation???